



# Ligue de Bretagne d'Aviron



## Rapport financier – Année 2011

### 1) Introduction

La comptabilité de l'association se fait sur 12 mois commençant le 1/10/N pour se terminer le 30/09/N+1.

La comptabilité de l'association LBSA est tenue selon le plan comptable en vigueur. La comptabilité est tenue sur logiciel EBP Comptabilité.. Les comptes ont été vérifiés sur pièce par les contrôleurs aux comptes.

### 1) Compte d'exploitation

#### PRODUITS

Le résultat d'exploitation est négatif à (6 001) € pour la 3<sup>e</sup> année consécutive : (23 052) en 2009, (13 587) en 2010.

**Les ressources propres** sont à **100 en I/H** et **s'élèvent à 33 391 €**. Elles sont constituées :

- des cotisations (8 374 €),
- de l'aide aux licences FFSA (12 044 €),
- des recettes des stages (mer – 1 890 € et rivière 2230 € soit 4120 €),
- des participations des rameurs aux compétitions (mer 1454 €, rivière 3000 € dont 1605 € des JNA)
- de la part MAIF aux compétitions rivière 2 962 €
- et de recettes diverses : vente de combinaisons (14 vendues), des repas de l'AG, et remboursement d'assurance.

Les cotisations ont progressé (lié au changement de calcul voté l'année dernière). On est passé de 6 k€ de cotisations des clubs affiliés à 8 k€. Cependant, des clubs n'ont pas encore réglé leur cotisation.

**Les subventions** ont progressé de 18 % : le CNDS a versé 20 000 € (dont 4 K€ de CLE) contre 17,5 K€ en 2010, la région a sensiblement baissé son aide (9 K€ contre 9,4 KE en 2010). La quote-part subvention augmentant de 600 € (subvention d'achat safran en 2010).

**Au global, les produits d'exploitation sont en hausse de 4 % à 65 K€.**

Les produits financiers sont constitués de produits sur Livret A. Ils sont en recul lié à notre baisse de trésorerie placée.

**Produits exceptionnels** : comme pour les années précédentes une analyse des créances non réclamées a permis de dégager un profit. Ainsi 4 545 € liés à 2009 non encaissés ont été mis en produits exceptionnels.

La Ligue a vendu une 4 X Filippi (datant de 1993) au club de Feins pour 3 500 € et un moteur de 25 CV à un particulier (moteur non utilisé). Soit 6 300 € de cession d'éléments d'actif.

## CHARGES

En données comparables, les charges d'exploitation sont **en baisse de 6 % à 71 037 €**.

Les frais de déplacement (missions, visites, réunions...) sont maintenus : I/H 86 – notamment les frais président – 57 % (1154 €), les frais du comité directeur – 65 % (1519 €). Les frais CTR (déplacements et administratifs) progressent de 13 % (3549 €) ainsi que les dépenses d'arbitrage + 46 % (3326 €).

Pour information, l'assemblée générale de janvier 2011 a coûté 805 €.

**Les charges de fonctionnement sont stables à I/H 100 à 53 549 €** : Elles sont principalement constituées de :

- Pour la mer : des stages organisés en vue de la formation des cadets / juniors en vue notamment de la participation à la coup de France Mer : 6 134 € de frais (contre 7 060 en 2010), du déplacement à Cassis 7 923 €, et des manches BZH 1280 € :
- Pour la rivière : des stages minimes, cadets / juniors et seniors : 13 774 € (contre 18 275 € en 2010), des compétitions (Frossay, Geradmer, JNA) : 9 780 € et des têtes de rivière et challenge en Bretagne : 1 561 €.
- Des achats Ligue : T shirt (165 achetés en 2011), médailles, livre d'aviron... : 1516 €
- Des cotisations de la ligue : CROS, NAB, LIFA : 2344 €
- De l'assurance Maif : 1493 €
- De frais administratifs : 809 €
- D'achat de 6 VHF pour l'arbitrage et autre petit matériel pour arbitrage : 2 445 €
- Et de 490 € d'entretien de matériel.

Les amortissements sont en progression avec l'acquisition d'un bateau de compétition mer à 6 404 €.

**Le résultat d'exploitation est donc en perte pour (6001) € .**

**Les produits exceptionnels permettent de dégager un résultat net positif de 5 250 € et de maintenir un équilibre de trésorerie.**

## 3) Bilan

### Actif

La ligue possède 11 bateaux immobilisés (7 rivière et 4 mer) avec les équipements nécessaires : pelles et remorques. 2 bateaux de sécurité. Et du matériel bureautique. Le matériel est à 88 % amorti.

Des sorties d'immobilisation (mise au rebus) sont faites régulièrement avec la sortie de subvention correspondant.

**Les créances s'élèvent à 13 084 € et sont constituées :**

- des cotisations des clubs non réglées à la clôture : de 2010 : 257 €, de 2011 : 1911 € soit 2168 €
- d'une dette de CD de 2010 pour 50 €
- de la participation de rameurs non réglées de 2010 : 65 € et 2011 : 351 €
- de la rétrocession FFSA à recevoir : 1450 €
- de l'aide région en attente : 9000 €

L'association a son compte bancaire à la banque postale. Au 30/09/10, le compte courant présente un solde positif de 3,5 k€ et un compte sur livret à 32 k€. La trésorerie est excédentaire et stable.

#### Passif

Le total du bilan est de 65 000 €. L'essentiel des capitaux sont des fonds propres, des subventions immobilisées et des réserves. La ligue n'a pas de dettes à LT.

A la clôture, les dettes de l'association au 30/09/11 s'élèvent à 2 940 € et sont principalement dues à des factures de déplacement non encaissés ainsi qu'à des factures de participation parvenues tardivement tardives (REC).

La Trésorière  
Sylvie LEQUELLENNEC

Le 28/11/11